



STATEMENT  
**CLIENTÈLE FRAGILE FINANCIÈREMENT**

Paris, le 03 juillet 2020

Crédit du Nord prend acte de la déclaration du Président de l'OIB suite à la mission menée par le régulateur et ses conclusions données sur la clientèle en situation de fragilité financière.

La banque a déjà engagé les mesures nécessaires pour optimiser son process de détection et de suivi, le rendre plus efficace et examiner la situation des clients concernés.

Crédit du Nord s'est toujours pleinement associé aux engagements collectifs pris par la profession bancaire à l'égard de la clientèle fragile financièrement.

La Banque accompagne les clients sur l'ensemble de leur cycle de vie, y compris dans les moments difficiles. Son objectif est que tous les clients dont la situation financière nécessite un suivi spécifique puissent en bénéficier.